



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

nuisances

Question écrite n° 73364

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le fait que les anciennes mines de fer de Lorraine sont à l'origine d'affaissements et de risques d'affaissements généralisés. Par endroits, des rues entières ont dû être évacuées avant que les maisons s'effondrent. Or, l'arrêt de l'exhaure et l'ennoyage corrélatif du sous-sol est un facteur aggravant et accélérateur. C'est la raison pour laquelle l'arrêté préfectoral autorisant l'ennoyage a été reporté dans l'attente du résultat de diverses études techniques. Ce sursis doit donc être mis à profit pour tester les solutions alternatives et tout particulièrement le remblayage localisé. Or, le site de Nondkeil, une annexe de la commune d'Ottange, est actuellement très menacé. Il serait donc instructif d'effectuer au plus vite un remblayage expérimental sous une partie de Nondkeil afin de savoir si la surface est alors stabilisée. Le remblayage pourrait d'ailleurs être facilité par l'utilisation mixte de granulats et des cendres de la centrale électrique de la Maxe. Des solutions de ce type sont mises en oeuvre avec succès dans le sous-sol de Paris pour éviter l'effondrement des carrières souterraines de gypse et ce qui est possible à Paris doit l'être également en Lorraine. En conséquence, elle lui demande de lui indiquer pour quelles raisons les pouvoirs publics n'ont toujours pas lancé un tel essai de remblayage, que ce soit sous Nondkeil ou sous toute autre localité menacée.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73364

Rubrique : Mines et carrières

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 25 février 2002, page 1031